

Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et de la Commande Publique

DACP

REF : DACP2012014

Signataire : ESP/ED

OBJET : Demande de subvention relative à l'entretien de l'orgue de l'Eglise Notre Dame des Vertus pour l'année 2012. Inscription de la dépense au budget communal.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget communal,

Vu l'avis favorable de la Commission municipale gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement,

Considérant que l'orgue de l'Eglise Notre Dame des Vertus nécessite un entretien annuel et qu'il peut être subventionné,

A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE le Maire à déposer une demande de subvention auprès de l'Etat et notamment auprès de la Direction des Affaires Culturelles d'Ile de France ainsi qu'auprès de tout organisme susceptible de financer ce type d'opération.

AUTORISE le Maire à signer les conventions qui pourraient en définir les modalités d'exécution.

Reçu en Préfecture le : 03/02/2012

Publié le : 02/02/2012

Certifié exécutoire le : 03/02/2012

Le Maire

Jacques SALVATOR

Pour le Maire

L'Adjoint délégué